

# Certiphyto – renouvellement Opérateurs

## Public

Salariés des entreprises du paysage, des collectivités territoriales et des exploitations agricoles.

## Prérequis

Savoir Lire, Ecrire, Parler français

Avoir un Certiphyto « Opérateurs » en cours de validité.

## Modalités et délais d'accès

Inscription 15 jours avant le début de la formation.

Renouvellement à faire dans les 3 à 6 mois avant la date de fin de validité du Certiphyto.

## Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, le participant devra être en capacité de maîtriser l'utilisation des produits phytosanitaires, d'identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, de supprimer ou réduire les risques aux personnes et à l'environnement et de définir une stratégie pour réduire l'utilisation des produits.

## Moyens et méthodes pédagogiques

La pédagogie utilisée est active et centrée sur les participants, leur expérience dans le domaine d'intervention, leur ressenti. Genech Conseil privilégie la pratique, la co-construction, la coopération, les échanges dans le groupe nécessaire à une meilleure appropriation des informations et des techniques. Les outils utilisés durant la formation sont divers et favorisent un rythme dynamique et une collaboration active et efficace des participants : travaux de groupe, jeux de rôle, analyse de pratique, debrief...

Un livre de formation est remis aux participants

## **Programme**

### **La réglementation et la sécurité environnementale**

Cadre français, définition des produits, produits autorisés et produits illégaux, réglementation de leur stockage et transport, utilisation des produits, réglementation spécifique à l'activité du secteur, risques et principales voies de contamination dans l'environnement, pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits dans l'environnement.

### **La santé, la sécurité des applicateurs et espace ouvert au public**

Risques liés à l'utilisation des produits, dangerosité des produits, situations d'exposition aux dangers, mesures à prendre afin de réduire les risques pour les êtres humains, principales mesures de prévention et de protection (EPI).

**La réduction de l'usage, méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires**  
Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels, techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.), Évaluation comparative de l'utilisation des produits et de la nécessité d'intervenir, choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité.

**Nombre de participants**

8 personnes minimum / 20 personnes maximum

**Dates de la formation**

- 19 avril 2024

**Durée de la formation**

- 1 jour, soit 7 heures

**Lieu de la formation**

**En Intra entreprise** : possibilité sur le site de l'entreprise ou dans nos locaux à l'Institut de Genech (NORD)

**En Inter entreprise** : sur l'ensemble du territoire national ou dans nos locaux à l'Institut de Genech (NORD)

**Tarifs de la formation**

À partir de 25 € HT / heure / personne

Etude de prise en charge possible, voir avec l'organisme de formation.

Frais en sus : Collations, repas, matériel

**Modalités d'évaluation**

Evaluation écrite suivie de la correction collective.

Bilan de satisfaction écrit et oral de la formation.

**Validation / Sanction**

Attestation de fin de formation.

Toute absence partielle ou totale empêche la délivrance de la certification conformément à la réglementation.

**Suite de parcours**

Catalogue formations Genech Conseil – Jardin.

**Accessibilité**

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

**Contact(s)**

Contact administratif : [genechconseil@institutdegenech.fr](mailto:genechconseil@institutdegenech.fr)

Tél : 03 20 62 29 96

Indicateurs de la dernière période d'activité :

